
IMPACT PAYSAGER

3. Impact paysager prévisible

3.1. Effet sur la végétation

Le défrichage s'effectuera sur une surface totale d'environ 2 600 m². Le projet tel que présenté permet de conserver un îlot boisé d'une surface de plus de 750 m², afin de conserver l'éperon de jonction entre les pistes. La préservation de cet îlot permettra une meilleure intégration de la clairière de l'espace débutant, en créant des points de coupure dans l'espace déboisé. Seulement quatre feuillus seront abattus, et un hêtre de diamètre conséquent sera maintenu. On ne retirera que les sapins identifiés sur le plan. La lisière existante constituée de fourrés de feuillus sera rigoureusement protégée. Le cas échéant, elle sera renforcée après aménagement par des plantations (hêtre, saule marsault, érable sycomore, sorbier des oiseleurs, noisetier, sureau). Sur la bordure sud, le défrichage se limitera à la cunette de drainage des eaux. Les dimensions des accès amont et aval seront limitées au strict minimum pour le passage d'un engin de damage, soit 7 à 8 mètres.



déboisements ONF recommandés sur le site du projet de fil-neige

Le défrichage s'effectuera de manière non linéaire, afin de préserver un aspect naturel dans la coupe des bois. La préservation d'un grand bosquet d'arbres permettra d'éviter l'aspect continu du déboisement et contribuera à l'intégration paysagère de l'espace débutant. Il a été demandé à l'ONF de ne pas couper certains bois déjà martelés pour les conserver dans les îlots boisés.



identification approximative des arbres à supprimer et à conserver

Le défrichage concernera essentiellement les sapins. Les mouvements de sol qui risquent d'attenter à la lisière feuillue seront modérés. Il est prévu de laisser se reconstituer lisières et sous-bois selon la dynamique naturelle de recolonisation de la hêtraie sapinière. Des pentes faibles pour les talus faciliteront cette cicatrisation. Le cas échéant, elle sera renforcée après aménagement par des plantations (hêtre, saule marsault, érable sycomore, sorbier des oiseleurs, noisetier, sureau).



aspects de la lisière feuillue (hêtres), qui se constituera naturellement après le déboisement

3.2. Effet sur les ambiances



aspects du sous-bois, diversifié par la densité de sa pelouse et par le diamètre des fûts



tapis de mousse près de la lisière nord

Le sous-bois des parcelles concernées sera aplani, car le modelage de la piste "débutants" effacera les accidents micro-topographiques. La lumière remplacera l'ombre du sous-bois, et le couvert végétal de mousses et de feuilles mortes sera remplacé par une prairie haute.

3.3. Effet sur le relief



La topographie actuelle du site apparaît irrégulière avec des mouvements de terrain de l'ordre du mètre. L'objectif des terrassements est d'offrir un espace de glisse uniforme, avec le minimum d'irrégularités pour permettre l'exploitation avec le minimum de neige. Les terrassements seront optimisés pour satisfaire aux exigences environnementales du site.

La micro-topographie du site est assez chahutée

La pente moyenne est actuellement de 16% sur la zone relevée, ce qui est trop important pour du ski purement débutant. La pente doit voisiner les 11% pour permettre un apprentissage du ski ludique et éviter l'appréhension pour les débutants.

Si l'on souhaite inscrire une pente de l'ordre de 11%, il faut donc décaisser d'1m70 dans la partie haute de l'espace débutant et les disposer dans la partie basse sur une hauteur similaire. L'intégration de ce talus à l'amont du projet est relativement aisée et n'implique qu'un léger impact visuel qui disparaîtra à moyen terme (reprise de la végétation).

Il n'y a pas d'enrochements de prévus. La visibilité de ce talus amont n'existera qu'en été, et seulement pour les éventuels promeneurs ou chercheurs de champignons qui passeront à son pied. Ce talus ne sera pas visible en vision lointaine. La végétation s'y développera en deux ou trois années.

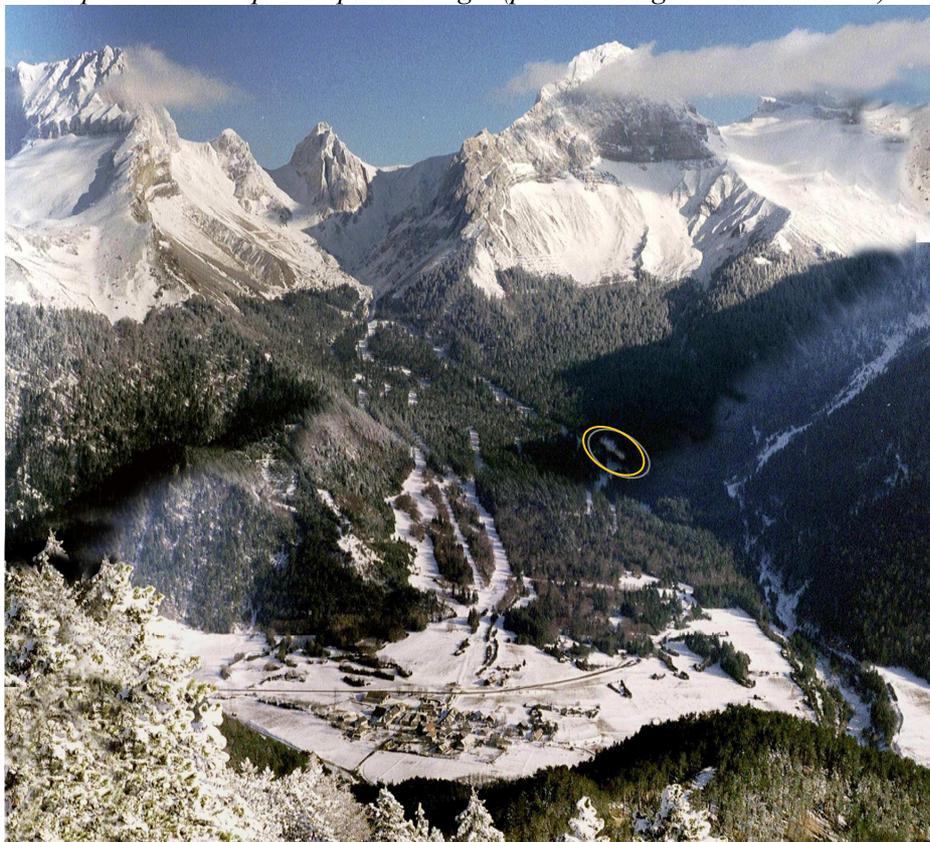
Le talus aval ne sera pas touché, non plus que la lisière, sauf au passage de la liaison avec la piste forestière : à cet endroit existe un arbuste qui est probablement condamné. En hiver, le remblaiement permettant à la piste de franchir le fossé sera couvert de neige. En été, il sera colonisé par des herbacées.

3.4. Impact en vision lointaine

Visibilité depuis le Pic de l'Aigle



Impact estival depuis le pic de l'Aigle (photomontage N.Bernard 2013)



Impact hivernal depuis le pic de l'Aigle (photomontage N.Bernard 2013)

Visibilité depuis la via-ferrata

Perçue depuis la via-ferrata, la prairie de défrichement du fil-neige ne représentera qu'une infime tache vert clair dans le manteau boisé vert sombre.



Impact depuis la via-ferrata (photomontage N.Bernard 2013)

3.5. Impact en vision rapprochée

Perçue depuis le parking P4, la nouvelle lisière forestière se signalera par des fûts de sapins individualisés ou en petits bouquets



simulation avant/après pour la perception depuis le parking

Depuis le départ du télésiégi T4 et l'arrivée de la piste du Chamois, la nouvelle aire "débutants" sera visible entre les sapins maintenus. A terme, les talus remodelés seront spontanément recolonisés par une végétation de lisière feuillue. On recommande de laisser en place les sapins les plus fournis, et non pas les plus grêles. Les feuillus, surtout ceux grandis en cépées seront maintenus en priorité. On aura avantage à conserver les sapins les plus petits, même s'ils sont mal conformés, plutôt que les plus grands et les plus longilignes. Les grands sapins poussés en groupe serré ont en effet une silhouette qui n'a plus rien de naturel, une fois isolés de leurs voisins. De plus ils deviennent fragiles et sensibles au vent.



simulation avant/après pour la perception depuis le bas de la piste du Chamois

Concernant le paysage pittoresque du Site Classé, intégrant la perspective sur les aiguilles rocheuses en fond de pistes de ski, l'aménagement de la piste "débutants" n'aura qu'un impact négligeable : son effet sera plutôt de dégager la vue sur les aiguilles rocheuses, et d'éclairer le couvert forestier.



simulation avant/après pour la perception du paysage emblématique avec les aiguilles de la Jarjatte